# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Culture: personnel

Question écrite n° 38984

### Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la situation des conservateurs d'archives et de bibliotheques dont le traitement n'est pas en rapport avec la qualification requise. Le ministre ayant declare le 23 mars qu'il avait propose une serie de mesures pour revaloriser substantiellement leurs conditions de carriere et de remunerations il lui demande s'il peut des maintenant faire etat dans le detail de ces mesures. Est-ce un pur hasard s'il a fallu attendre la veille des elections pour que le Gouvernement se decide a faire un geste apres des mois de petitions et de manifestations de la part des interesses.

### Données clés

**Auteur :** M. Sarre Georges
**Circonscription :** - SOC
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 38984
**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat
**Ministère interrogé :** culture et communication
**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1502